



ENQUÊTE  
Passeports:  
Benalla  
de nouveau  
en garde à vue

PAGE 10



# SOCIÉTÉ

## Passeports : Benalla de nouveau en garde à vue

L'ex-chargé de mission de l'Élysée est entendu pour « faux, usage de faux et obtention induite d'un document administratif ».

STÉPHANE KOVACS [@KovacsSt](#)

**ENQUÊTE** Le « bagagiste » était aussi « collectionneur de passeports ». À quatre jours de sa seconde audition par la commission d'enquête du Sénat, Alexandre Benalla a été placé en garde à vue jeudi, dans l'enquête sur l'utilisation abusive de ses passeports diplomatiques, après son limogeage de l'Élysée cet été. Le parquet de Paris a précisé que l'enquête ouverte le 29 décembre, notamment pour « abus de confiance » et « usage sans droit d'un document justificatif d'une qualité professionnelle », avait été étendue mercredi « aux infractions de faux, usage de faux et obtention induite d'un document administratif », après un

signalement de la présidence de la République.

Violences contre des manifestants, selfie armé et maintenant passeports diplomatiques... « Avec cet individu, on découvre tous les jours des choses nouvelles! », s'est exclamé, durant son audition devant la commission des lois du Sénat, le directeur de cabinet du président de la République, Patrick Strzoda. Déjà mis en examen à deux reprises dans l'enquête sur les violences commises en marge de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai à Paris, l'ex-collaborateur d'Emmanuel Macron a utilisé « une vingtaine de fois » des passeports diplomatiques après son licenciement de l'Élysée en juillet, a indiqué Patrick Strzoda, soulignant au passage qu'Alexandre Benalla avait été en possession de deux passeports



**Alexandre Benalla, le 19 septembre, après son audition devant la commission d'enquête du Sénat.**

ALAIN JOCARD/AFP

avant le chef de l'État. Au cours de ce qu'il qualifie de « voyage d'affaires », il avait rencontré pendant deux heures le président tchadien, Idriss Déby. Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a précisé avoir eu « confirmation » du Tchad et d'Israël que Benalla était entré dans ces deux pays avec un passeport diplomatique.

**« Intrigant, affairiste, peut-être mythomane »**

Son placement en garde à vue ne change rien au calendrier des auditions : pour le président de la commission des lois (LR) Philippe Bas, pilote de la commission d'enquête parlementaire chargée de faire la lumière sur le rôle de ce conseiller à l'Élysée, l'audition de Benalla reste « indispensable ». Le sénateur PS Jean-Pierre Sueur, corapporteur de cette instance, a encore beaucoup de questions : « Les déclarations de M. Strzoda montrent qu'il y a eu de très grands dysfonctionnements et hier nous en avons découvert de nouveaux, a-t-il déclaré à Public Sénat. Nous allons de contradiction en contradiction, de découverte en découverte. »

Pour le président du groupe LR au Sénat, Bruno Retailleau, « le problème, c'est de voir le fonctionnement de l'exécutif, fait-il valoir. On ne peut pas placer quelqu'un de ce style au cœur du pouvoir ». Même interrogations chez le patron des sénateurs socialistes, Patrick Kanner : « Comment ce personnage, ce type d'individu pour reprendre l'expression de M. Strzoda, "borderline", intrigant, affairiste, peut-être mythomane, peut avoir eu autant de fonctions et de responsabilités auprès du président de la République ? » ■

de service, invalidés le 31 juillet. Et l'accusant en outre d'avoir falsifié un document pour obtenir un passeport de service auprès du ministère de l'Intérieur.

Une version qui contredit les propos de l'intéressé : lors de son audition le 19 septembre, devant la même commis-

sion, il avait assuré avoir laissé les passeports diplomatiques, après son limogeage, dans son bureau de l'Élysée. Reconverti, semble-t-il, dans le consulting, c'est pourtant muni de l'un de ces deux documents qu'il s'était rendu début décembre au Tchad, quelques semaines